



**Mardi 20 juin 2017**  
**NON AUX ORDONNANCES MACRON**  
**OUI AU PROGRES SOCIAL !**

Le banquier Président le plus mal élu de la Vème république va bénéficier d'une majorité écrasante au parlement profitant d'une abstention record at alors que seul 15 % du corps électoral se sera exprimé en faveur des candidats « en marche ».

En dépit de cette majorité écrasante, signe d'une démocratie dévoyée, le complice du MEDEF veut aller vite et étouffer toute velléité de contestation concernant son projet de réforme du code du travail.

Ainsi, alors que jamais il n'a été question du contenu de cette réforme durant la campagne présidentielle et législative, Macron veut imposer par voie d'ordonnance un projet qui n'est rien d'autre qu'une mise au pilon des droits et conquêtes des travailleurs, et notamment de tous les conquis depuis 1945.

Macron, en émule de l'ancien vice-président du MEDEF Denis Kessler, veut bel et bien faire la peau au modèle social français issu du programme « Les Jours Heureux » du Conseil National de la Résistance.

Alors qu'il a déjà saisi le Conseil d'Etat pour sa loi d'habilitation concernant les ordonnances, le Président Jupitérien se targue d'organiser la concertation en attribuant 6 heures d'expression en tout et pour tout à chaque organisation syndicale.

A ce niveau de bonne volonté il y a lieu de parler de duperie et de camouflage plutôt que de concertation et encore moins de dialogue social.

Si l'on s'en tient aux informations dévoilées par la presse, le gouvernement s'étant bien gardé de dévoiler ses réelles intentions avant les élections législatives, huit ordonnances seraient en préparation.

De la première à la huitième, la philosophie est claire : **réviser à la baisse la quasi intégralité des droits, l'objectif principal étant de renvoyer au niveau de l'entreprise l'essentiel de ce qui était défini et garanti par la loi et les accords de branche et ainsi « sécuriser au maximum » le patronat** :

- Majoration des heures supplémentaires, seuil de déclenchement des heures supplémentaires (ce qui revient de fait à mettre fin aux 35 heures)
- Dispositions relatives au travail de nuit,
- Conditions de recours aux CDI et aux CDD définies au niveau de l'entreprise,
- Conséquences et conditions des ruptures conventionnelles,
- Instauration d'un barème maximal d'indemnités pour les licenciements abusifs
- Instauration d'un référendum d'initiative patronale pour contourner les organisations syndicales majoritaires refusant de signer un accord d'entreprise
- Révision à la baisse de la place des accords de branche et du principe de faveur
- Fusion des CHSCT et des Comités d'Entreprise et du délégué du personnel, (une mesure visant clairement à désarmer les salariés en situation de risque industriel, de souffrance au travail, de conditions dangereuses ....)

Mais le responsable de ce crime en bande organisée ne compte pas s'arrêter là !

Au programme de son œuvre destructrice :

➤ La liquidation de l'assurance chômage en l'étatisant et en excluant de sa gestion les représentants des salariés.

➤ La culpabilisation des 6 millions de chômeurs que compte le pays, avec l'obligation d'acceptation d'un emploi après une formation et deux offres d'emploi sous peine de suppression des indemnités

➤ Pour les retraités, ces nantis, une augmentation de la CSG pour tout retraité percevant plus de 1 280 € de pension mensuelle en attendant la casse des retraites par répartition et l'instauration d'un système par point faisant jouer au montant de la pension le rôle de variable d'ajustement pour équilibrer les caisses de retraite.

➤ Il s'agit également de perpétuer les politiques d'austérité par une purge de 60 milliards qui touchera les budgets de la sécu, des hôpitaux et de l'ensemble des services publics avec la destruction programmée de 120 000 emplois de fonctionnaires.

➤ Enfin sur la question des libertés publiques, le gouvernement n'envisage rien de moins que de constitutionnaliser un état d'urgence permanent.



Voilà le programme que compte appliquer au pas de charge ce gouvernement supplétif du MEDEF en utilisant une véritable stratégie du choc.

**Alors OUI les travailleurs, les précaires, les retraités, les privés d'emploi, la jeunesse de ce pays ont toute légitimité à se faire entendre, à combattre dans la rue, dans les entreprises, dans les hôpitaux, dans les administrations, cette entreprise de destruction systématique des droits des citoyens.**

NON M.Macron, nous ne sommes pas disposés à jeter par-dessus bord nos droits conquis, le fruit de nos luttes.

Nous n'acceptons pas que le monde de l'entreprise se résume à une loi de la jungle et du plus fort.

Nous ne voulons pas de l'ubérisation du monde du travail et de la société !

Nous sommes réunis aujourd'hui pour ce premier rendez-vous de mobilisation, d'autres suivront, nous comptons bien rester sur le pont durant l'été pour multiplier les initiatives d'information.

Les citoyens ont droit à l'information sur la nocivité des ordonnances du docteur Macron.

Oui nous avons des propositions pour des réformes du code du travail synonymes de progrès social.

Le pays ne souffre pas d'un manque de flexibilité, il souffre d'un excès de précarité avec plus de 6 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté ( dont 1,2 millions d'enfants ) , de la multiplication des CDD courts, de salaires trop bas , d'une accentuation des inégalités de revenus et de patrimoine...

Nous avons besoin d'un code du travail du XXIème siècle porteur de progrès social et non de la généralisation du dumping social !

**Contre les ordonnances scélérates et la casse de l'état social,  
la lutte est en MARCHE.**

**Toutes et tous ensemble pour nos droits, le progrès social et le bien commun !**